

## Communiqué de presse

### OUI AU CONGÉ PATERNITÉ - OUI À L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

**Tous les pères devraient avoir droit à deux semaines de congé paternité, indépendamment de la date de naissance de leur enfant ou de leur lieu de travail. Lors de leur réunion commune à Berne du 9 septembre 2020, les associations d'enseignant-es de Suisse alémanique et romande, LCH et SER, ont donc voté en faveur d'un oui au congé paternité de deux semaines, qui sera soumis au vote le 27 septembre. Pour la première fois, une délégation d'enseignant-es tessinois-es a participé à cette réunion annuelle.**

Lorsqu'un enseignant devient père, il reçoit entre deux et vingt jours de congé, selon le canton. Si la naissance a lieu alors qu'il travaille hors présence des élèves, il peut trouver un peu de liberté dans son programme pour accueillir le nouveau-né. Cependant, les bébés ne respectent pas toujours l'emploi du temps de leur père. Pour pallier la pénurie de travailleur-euses qualifié-es dans les écoles, l'amélioration de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et donc l'introduction d'un congé paternité d'au moins deux semaines est au cœur de la question dans tous les cantons. Pour les enseignants en particulier, un congé paternité flexible et non lié à l'arrêt des cours est essentiel.

#### **Un pas important dans la bonne direction**

Les familles et leurs besoins ont beaucoup changé. Nous souhaitons une répartition plus égale des responsabilités au début de la parentalité. Le congé paternité de deux semaines n'est qu'un petit pas en comparaison internationale. Des réformes plus importantes, telles que le congé parental, qui est parfois demandé et qui nécessite plusieurs mois de congé pour les deux parents, seraient bienvenues, mais n'ont probablement que peu de chances d'aboutir à l'heure actuelle pour des raisons de politique économique. Il est donc d'autant plus important de dire oui au congé paternité le 27 septembre. Cela préparera le terrain pour de nouvelles avancées qui répondront mieux à l'égalité, ainsi qu'aux besoins des familles et de la société d'aujourd'hui.

#### **Le Tessin à bord pour la première fois**

Depuis le lancement de la campagne le 7 juin 2020, plus de 60 organisations ont rejoint l'Alliance pour un oui au congé de paternité - dont le Dachverband Lehrerinnen und Lehrer Schweiz LCH et le Syndicat des enseignantes et enseignants de Suisse romande SER. Lors de la réunion conjointe de la Conférence des président-es de LCH (PrK) et du Comité SER élargi (CoSER), les personnes présentes ont confirmé l'importance de la proposition pour les enseignant-es. Le vote commun en faveur du "oui" s'est déroulé en présence d'une délégation d'enseignant-es tessinois-es, qui assistait pour la première fois à l'événement en tant que canton invité.

Berne, le 9 septembre 2020

#### **Contacts :**

Dagmar Rösler, Zentralpräsidentin LCH  
T +41 79 866 54 43, d.roesler@LCH.ch

Samuel Rohrbach, président SER  
T +41 79 251 22 42, s.rohrbach@le-ser.ch

Franziska Peterhans, Zentralsekretärin LCH  
T +41 44 315 54 54, f.peterhans@LCH.ch

Dr. Beat A. Schwendimann, Leiter Pädagogische Arbeitsstelle LCH  
T +41 44 315 54 54, b.schwendimann@LCH.ch